

Formation « CONDUIRE UN RUCHER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

Lamanon (13) – mercredi 7 octobre 2015

Vinon/Gréoux (83-04) – mercredi 14 octobre 2015

**Avec Ugo BONDIL, apiculteur professionnel
et formateur apicole « FORMAPI »**



Contexte :

Face à un triple défi :

- Une filière confrontée à des crises sanitaires et climatiques à répétition et des phénomènes de mortalité accrue dans les cheptels
- Une production de miel largement insuffisante pour couvrir les besoins du marché
- Une demande de produits bio en hausse constante

Le réseau Bio de PACA (via Agribio Bouches-du-Rhône et Agribio Alpes-de-Haute Provence) se mobilise pour stimuler la production de miel bio et aider les apiculteurs ou porteurs de projets à s'orienter vers des méthodes d'élevage et de production efficaces économiquement, tout en préservant durablement les capacités des populations d'abeilles à se développer et à se défendre contre les maladies, prédateurs, etc.

Objectif de la formation :

Acquérir les méthodes et connaissances techniques et règlementaires de base pour la conduite d'un rucher en agriculture biologique.

Où et quand ?

Mercredi 7 octobre (9h – 17h30) :

**Les Ruchers de la Durance
LAMANON (13)**

Mercredi 14 octobre (9h – 17h30) :

**VINON-SUR-VERDON (83)
Salle du Conseil municipal
GRÉOUX-LES-BAINS (04)
(Rucher de S. Larfarge)**



Infos pratiques

Équipement : Chacun est prié d'apporter sa tenue et ses protections (gants, voile...) et éventuellement le matériel de base (enfumoir, lève-cadre...). Si vous n'en possédez pas, des tenues pourront vous être prêtées. Merci de nous le signaler à l'avance.

Repas de Midi (vers 12h30) : Lors de chaque journée de formation, les participants sont invités à partager un repas tiré du sac (chacun amène un casse-croute ou un plat à mettre en commun).

Service de remplacement : Pour participer à des formations, vous pouvez bénéficier d'un service de remplacement à un coût minime, durant la formation elle-même ou dans les trois mois qui suivent. Contactez votre antenne locale (Bouches-du-Rhône: 04 42 96 15 89; www.servicederemplacement.fr).

POUR PLUS DE PRECISIONS SUR CETTE FORMATION :

R. VEYRAND, animateur **Agribio13** : 04 42 23 86 59 / 06 58 46 71 99 agribio13@bio-provence.org

M. MARGUERIE, conseiller **Agribio04** : 04 92 72 53 95 / 06 12 73 15 59 mathieu.marguerie@bio-provence.org

Programme pédagogique

Mercredi 7 octobre :

Matinée (9h-12h30) : Formation théorique en salle

- Introduction à l'apiculture
- Conduite technique du rucher :
 - Maintenir et développer son cheptel
 - Choisir ses emplacements et zones de butinage
 - Gérer les phénomènes d'intoxication
 - Choisir des ruches et autres matériels de rucher
 - Gérer les cires
 - Rechercher une alimentation saine et de qualité
 - Conduire une gestion sanitaire intégrée du cheptel
 - Récolter le miel
 - Les productions annexes (pollen, gelée royale, propolis...)
 - Gérer sa miellerie
- Difficultés rencontrées au cours d'une conversion à l'AB
- Présentation du rucher « Le Jas des Abeilles »

Après-midi (14h-17h30) : pratique au rucher (en fonction de la météo) /en miellerie

- Mise en application au rucher de certains aspects abordés le matin (à préciser en fonction de la météo et du souhait des participants) :

- Evaluation de l'état général de la colonie et diagnostic pré-hivernage
- Visite technique d'une miellerie



Mercredi 14 octobre :

Matinée (9h-12h30) : Formation théorique en salle

- Exigences règlementaires générales de l'apiculture
- Exigences règlementaires de l'apiculture biologique :
 - Connaître les sources règlementaires
 - Gérer le cheptel et les pratiques d'élevage en bio
 - Identifier les zones de butinage
 - Choisir les matériaux du rucher
 - Gérer l'alimentation des colonies en bio
 - Gérer les cires en bio
 - Gestion sanitaire des colonies en bio
 - Récolter le miel en bio
 - Maîtriser les exigences de traçabilité
- Présentation des ruchers bio de la Trévaresse
- Conclusion



Après-midi (14h-17h30) : pratique au rucher (en fonction de la météo)

- Mise en application au rucher/en miellerie de certains aspects abordés le matin (à préciser en fonction de la météo et du souhait des participants) :

- Traitement anti-varroa : nouvelles méthodes autorisées en bio
- Production de gelée royale/élevage de reine (présentation synthétique de la méthode)
- Préparation de la mise en hivernage des colonies

En fin de journée: évaluation de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Théorie : Présentation orale avec supports visuels (diaporama, vidéos), et échanges interactifs entre l'intervenant et les participants. Des documents imprimés synthétisant les bases théoriques et les données techniques et règlementaires pour la conduite du rucher en AB seront également remis à chaque stagiaire.

Pratique : Une partie de la journée (début d'après-midi, en fonction de la météo) se déroulera sur le terrain, au rucher et/ou en miellerie, pour démonstration et mise en pratique concrète des éléments théoriques présentés en salle.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance (exigée pour le VIVEA) :

Précisions sur votre statut : Chef d'exploitation Cotisant solidaire Salarié agricole
 Technicien, conseiller agricole autre, précisez.....

Adhérent à un groupement du réseau Bio de Provence : Non
 Oui, laquelle ?

Je m'inscris à la formation «Conduire un rucher en agriculture biologique » des 7 et 14 octobre
en tant que :

Agriculteur : Pris en charge par VIVEA

→ Nouveaux installés/porteurs de projet : joindre une attestation de contributeur VIVEA ou une attestation de démarche d'installation ou une attestation d'affiliation MSA.

Autre participant

→ Je joins un chèque* de€ à l'ordre d'Agribio 13.

Prise en charge possible pour les salariés, conseillers ou techniciens agricoles (OPCA, FAFSEA...).

** Voir tarifs en page précédente. Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation. L'aspect financier ne doit être un empêchement pour personne.*

Bulletin à renvoyer complété, accompagné du paiement le cas échéant à : AGRIBIO 13

Maison des agriculteurs – 22, av. rue Henri Pontier

13626 Aix en Provence Cedex 1

agribio13@bio-provence.org – 04 42 23 86 59

→ Avant le 30 septembre 2015